

Troupes du Groupe
de l'A.O.F.

Bataillon de Tirailleurs
Sénégalais no 2.

Groupe nomade du Timétra.

no 318

RAPPORT D'OPERATIONS

du Lieutenant Bonnejean.

Combat de TESSARLITIN.

10 et 11 Octobre 1928.

I. ORDRE REÇU.

En exécution des 210 1197 du 11/10 et 1235 du 15/10; du
Chef de Bataillon Délégué du Commandant Militaire,
un détachement composé de la façon suivante:

Effectif, Lieutenant Bonnejean, Chef de détachement,
1 sergt ind., 2 T.S.,
1 brigadier et 10 gardes méharistes,
1 guide (pris au passage à Tessalit)
Armement, 21 carabines et un F.M. 24.
Munitions, 200 cart par tirailleur,
120 par garde,
640 cart F.M. en chargeurs.
Animaux, 23 chameaux de selle
4 - d'eau.
Vivres, 2 mois.
Réserve d'eau, 10 jours en 2 peaux de bouc par homme et
8 tonnelets de 40 litres.

CHEF DE CORPS

Reçu le 10 11 2

No 2908

Destination

quitte le carré du G.M.T à Talahas le
27/10/28 avec la mission suivante:
Chef à la frontière algérienne, protection de la mission
transsaharienne et en particulier reconnaissance de la
région Tessarlitin Arébe, Ain Cheikh, itinéraire recoupant
les lignes de passage dangereux et inexplorées depuis
longtemps par le G.M.T.

II. Détail des Opérations:

A. Du départ du Carré à Tessarlitin.
Le détachement parti le 27 de Talahas à dix huit heu-
res arrive à Tessalit le 5 à sept heures, après avoir
suivi l'itinéraire En Souk, Tellabit, Oued Eloui.
Les hommes et les animaux sont parfaitement en état.
Le détachement laisse dans l'ancien poste de Tessalit
un mois de vivres et deux gardes de liaison.
Il prend un passage le guide Inouéllen qui lui a été
indiqué par la subdivision.
Après avoir abreuvé ses chameaux et fait son
plein d'eau, le détachement quitte Tessalit le 7 à 4h15
avec pour premier objectif Tessarlitin.
Le 7 à 16 heures, passage de la piste automobile Gao-
Reggan (traces de voitures très nettes sur le regg).
Le 9 à 6 h, arrivée au puits de Témaïm, le puits est com-
blé. A titre de renseignement, il est creusé mais ne donne
pas d'eau malgré deux heures de travail.
Le 9 à 16 h, arrivée au puits de Tessarlitin.
Le Carré est installé à côté du puits (voir croquis), dans
un terrain constitué par un vaste plateau de regg fin,
très découpé par des ravins aux parois presque à pic,
profonds de 4 m environ et d'une dizaine de large.
Le Carré est donc sur un socle ainsi découpé légèrement
dominant.
Le puits est comblé; après quatre heures de travail, l'eau
apparaît à vingt et une heures.
Dans la nuit, complément de la réserve d'eau. Le Lieutenant
décide d'abreuver les chameaux dès le lever du jour et
de partir aussitôt sur Arébe, étant donné le peu de pân-
rage (quelques touffes de hâa).



B) Journées du 10 et du 11 Octobre

Le 10, abreuvoir à la pointe du jour. Vers 6 h, l'abreuvoir est à moitié terminé, les chameaux mangent dans un rayon de cent mètres autour du puits.

La sentinelle signale venant de la direction d'Arabe, sur le regg, à environ deux Km, deux hommes à chameaux se dirigeant sur nous. Observés à la jumelle, ils paraissent être des touaregs (Sharnachement et litham).

Les gardes Mohammed Sanghaï et Mohammed ag Mahmoud partent reconnaître en utilisant les ravins, et se démasquent à cinq cent mètres d'eux en tirant en l'air.

Les deux hommes ripostent par des coups de feu et prennent la fuite.

Mohammed Sanghaï abat un des chameaux, rejoint le carré et se rend compte que les peaux de bouc qui étaient sur ce chameau sont vides.

Dès l'apparition des deux m'haristes les chameaux sont ramassés et aggalés dans une dépression à quelques mètres des trous de tirailleur. (Voir croquis)

Les tonnelets prêts à être chargés, sont enterrés et chacun à sa place de combat.

Au moment où Mohammed Sanghaï rejoint le carré, paraît, toujours dans la même direction, une ligne d'hommes à chameau, déployés. Le Lieutenant en compte 37 entre lesquels on aperçoit quelques hommes à pied. En même temps une quinzaine sont signalés vers le sud.

A environ 1200 m, le rezzou disparaît, s'étant engagé dans un ravin, et quelques instants après ouvre le feu à environ 600 mètres.

Le rezzou progresse à l'abri dans les dépressions et nous encercle de toute part. Puis s'exaltant par des cris et des hurlements, les razzieurs garnissent les crêtes qui nous entourent, essayent de déboucher dans plusieurs directions à la fois. Ils sont repoussés par le feu et en particulier par le F.M.

Jusqu'à dix heures, le combat est particulièrement violent, et à trois reprises, le rezzou tente d'aborder le carré. A ce moment, on se bat à trente mètres.

Dès le début de l'action, le sergent Aliadj Taram est blessé au pied, mais continue à tirer. Le Brigadier Mohammed Sanghaï, qui depuis le début du combat, s'est fait remarquer par son audace, voulant se porter sur un point particulièrement menacé, s'abat au milieu du carré frappé d'une balle au ventre; il devait être achevé d'un autre coup dans la tête au cours de la journée.

Pendant le reste de la journée, et la nuit, l'intensité du feu diminue. A la faveur de quelques accalmies le lieutenant peut faire le tour du carré et soigner le blessé, s'assurant de l'état de ses hommes.

Le lendemain, avant le jour, le combat reprend très violent; de nouvelles attaques sont repoussées. Le F.M. atteint de deux balles ne fonctionne plus. Vers 7 heures, un ricochet effleure le lieutenant au sommet du crâne, (blessure insignifiante malgré la perte de sang).

Une partie du rezzou est parvenue à franchir l'oued du puits, et à se placer dans les excavations de la paroi presque verticale à l'abri des coups du carré. (pas de grenades).

Sur la face où se trouvent le lieutenant et le F.M.; le rezzou parvient à occuper une crête à une dizaine de mètres.

Par tous les procédés, les razzieurs cherchent à intimider tirailleurs et gnomiers, les incite à se rendre et déclarent qu'ils n'en veulent qu'au "nazaréen".

S'appuyant à la paroi, un razzieur réussit à tuer le tirailleur Aliou Arsiké, à bout portant, et à lui enlever sa carabine. L'ennemi étant à ce moment sur le carré, l'issue du combat ne dépend plus que de la valeur

que de la valeur individuelle des hommes.

En conséquence, le lieutenant décide de se dégager à la baïonnette, il est à ce moment seize heures. Les ordres sont transmis de trous en trous. En quelques bonds les tirailleurs serrent sur le lieutenant et se précipitent en criant sur la crête la plus menagée. Les gardes stimulés par l'exemple de l'un d'eux, Taleb ben Mohammed, s'élancent aussi à la baïonnette derrière les tirailleurs.

L'un d'eux, Tigball, abat à trois mètres un razzieur qui ajustait le lieutenant. Son cadavre sera identifié comme celui du garde dissident Rhaïrou.

Les razzieurs désemparés fuient brusquement vers l'est en empruntant les ravins. Après une courte poursuite, ils parviennent à rejoindre leurs chameaux et s'enfuient par petits paquets dans plusieurs directions.

Ralliement au Carré.

Au cours du combat du premier jour, de nombreux cadavres ont été emportés par les razzieurs, cinq à proximité immédiate du carré n'ont pu être enlevés. De l'avis général, après examen du sang et des traces de cadavres trainés, les pertes de l'ennemi sont estimées à une dizaine de tués et cinq blessés.

Nous ramassons sur le terrain, un fusil mle 74, un poignard et divers objets.

Pendant le combat rapproché, les razzieurs réussissent à atteindre nos chameaux par un feu précis, semant la panique dans le troupeau.

Les animaux se lèvent, quoique agglés et beaucoup s'enfuient malgré le guide Inaouélien qui se glisse sous le feu pour les faire coucher.

Sur 27 chameaux amenés, 11 morts sur place, 7 intacts ou légèrement blessés en état de marcher, 9 disparus et probablement blessés, car nous avons tiré sur ceux qui se sauvaient plutôt que de les laisser tomber aux mains de l'ennemi.

Il reste en moyenne 40 cartouches par homme. Faute de moyens, la poursuite est impossible.

Le Lieutenant décide de rallier Tessalit à pied, le plus vite possible, les 7 chameaux portant le ségent blessé, l'eau et une partie du matériel. Le reste est enterré.

Après avoir enseveli nos deux morts, nous quittons Tessalit à la tombée de la nuit, et arrivons à Tessalit le 13 à midi, sans autre contact avec le razzou. Un courrier part aussitôt pour le carré qui nous rejoindra le 16 au matin, depuis Aukench.

C. Renseignements obtenus au cours du combat.

Les razzieurs n'ont cessé de pousser des cris et de nous invectiver. S'interpellant entre eux, ils prononcèrent les noms suivants:

Sidi Alouata ould Abidine, Hama ould Abidine, Rhaïrou, garde dissident de l'ex PM, (cadavre identifié), Bراهيم ould Cheikh, garde dissident du Goum de Tin-Bédra. Insultant les tirailleurs en touareg, bambara et même en français, ils se vantaient d'avoir tué Bou Khélill, second de AKhemouk, aménokal du Hoggar, les adjudants chaâmbas Lechoeb et Latrach.

Ils incitèrent les tirailleurs et les gardes à se rendre, comme corréligionnaires et à livrer l'européen.

De notre côté, il faut signaler la belle conduite des tirailleurs et des goudiers, qui répondent par des insultes et des plaisanteries. En conséquence, le lieutenant demande l'attribution des récompenses suivantes:

Propositions des récompenses

1) pour la MEDAILLE MILITAIRE.

ALIDJI TARAORE, sergent,

"sous-officier énergique et plein d'allant, blessé grièvement à son poste de combat, a continué pendant deux jours à tirer et à diriger ses hommes. A fait l'admiration de tous par sa belle attitude."

Taleb ben Mohammed, garde méhariste de 2^e cl, k 106

"Vieux serviteur, dix neuf ans de service dont seize ans aux Sahariens; s'est brillamment distingué au cours du combat, en entraînant les gardes méharistes à la baïonnette" à titre posthume:

ALIOU ARSIKE, tirailleur de 1^e classe,

"excellent tirailleur, tué d'une balle au front en faisant bravement son devoir."

MOHAMMED AG SANGHAI, brigadier de gardes méharistes,

"garde remarquable par son attitude au feu; mortellement blessé en se portant en un point particulièrement menacé."

2) pour une citation à l'ordre des Troupes de l'A.O.F.

ALASSANE TARAORE, tirailleur de 2^e classe,

"tireur de F.M.; par son calme et son sang froid, a puissamment contribué à repousser les assauts d'un ennemi acharné"

YIKBAL AG KLEQUET, nmle K 104, garde de 2^e classe,

s'est porté bravement à l'attaque à la baïonnette et a abattu à quelques pas, un razzieur qui mettait son officier en joue"

3) pour une citation à l'ordre du bataillon ou de la Région:

MOLOBALY COULIBALY, tirailleur de 1^e classe,

"s'est brillamment distingué au cours d'un combat très acharné"

SIDI BELLAH, tirailleur de 2^e classe, dito

~~XXXXXX~~ TOUTOU GUIE, tir de 2^e cl, dito

FARADJI AG ALLAH, garde de 1^e cl, dito

MOHAMMED AG MAHMADOU, garde de 2^e cl, dito

MOKHANA AG FARADJI, garde de 2^e cl, dito

Pour la médaille coloniale avec agrafe "Sahara".

Le personnel ci-dessus, plus:

BANAHARI MANAMAN, 2^e cl, tirailleur

LEMISSE do

SOULEYE do

OUMAROU ABDOULAYE DIALLO do

OUAREK, garde méhariste de 1^e cl, nmle M 41

MOHAMMED AG INAMOUD, do do k 84

OUSSAD AG MOHAMMED, do 2^e cl k 96

INAOUALLEN, à titre civil, guide des Ifoghas,

Au Carré du G.N. Timétrin, le 25 Octobre 28

Le Lieutenant Bennejean Cdt le Détachement



Bennejean

Carte employée:

Croquis du Sahara au millionième

N



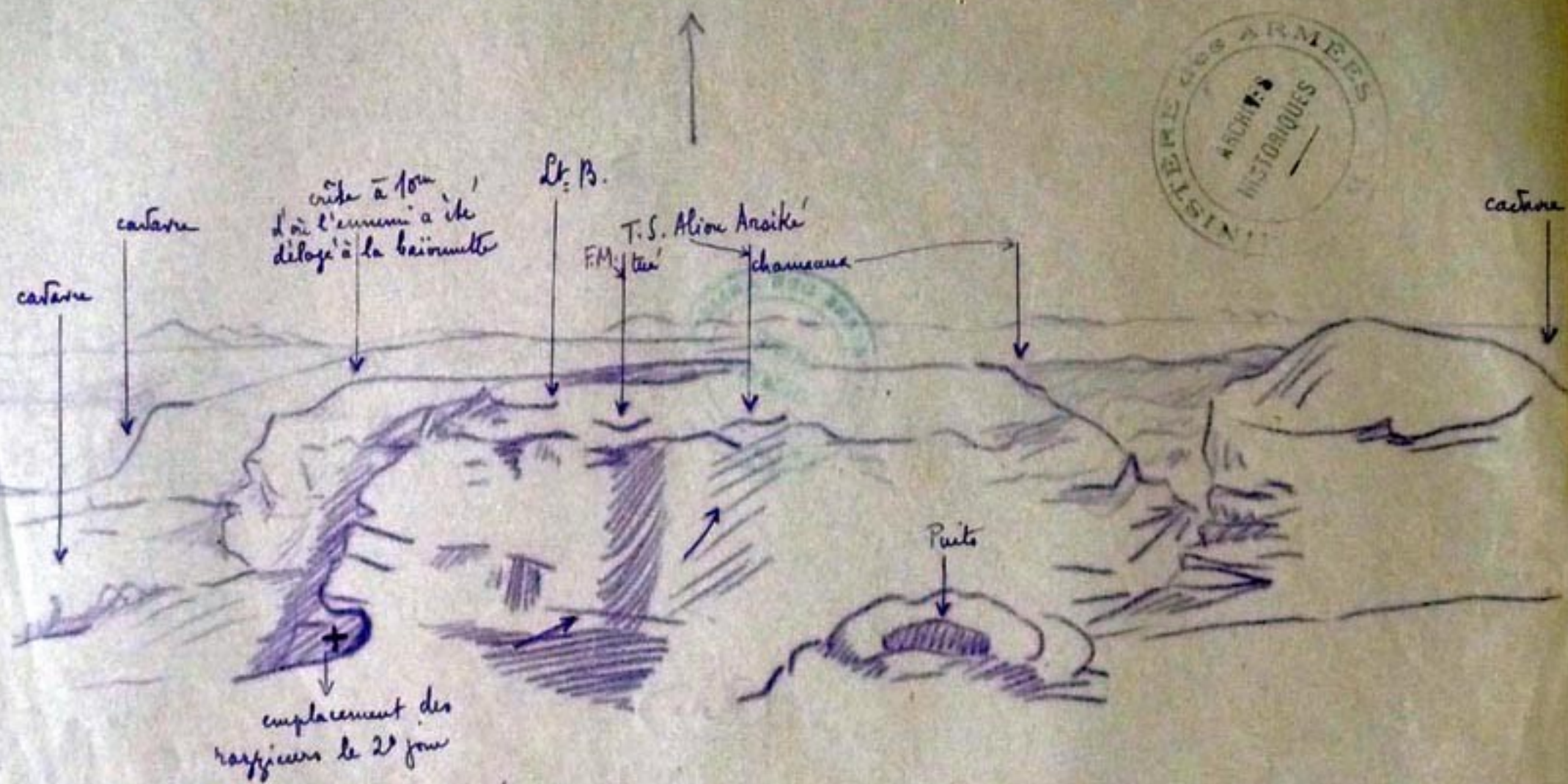
Echelle :
1/1000



Légende

- ||| Trou de mer TS
- TT Trou en mer
- + déplacement de la terre
- # rochers en mer
- * rochers





Rues Tisserlitine

Emplacement du Carré Bernejean
à l'est de la crête sud.



Transmis au GENERAL Commandant Militaire du SOUDAN FRANÇAIS et à Monsieur le DELEGUE du GOUVERNEUR à Tombouctou les rapports de fin d'opération du détachement méhariste du Lieutenant BENNEJEAN sur le combat qu'il a livré les 10 et 11 OCTOBRE dans l'oued TISSERLITIN.

Ce détachement qui était un détachement de couverture dont le but était surtout de renseigner le gros sur les mouvements de l'ennemi a parfaitement rempli son rôle. Il a pu fournir des renseignements précis sur l'effectif des pillards et la direction prise par ces gens en fin de combat. Les circonstances l'ont obligé à tuer lui-même une partie de ses montures, mais pour si regrettable que soit cette mesure elle s'imposait, faute de quoi les pillards auraient pu s'en emparer. Il peut paraître que l'effectif ainsi en couverture du gros était faible, le but de ce détachement n'était pas le combat mais ainsi que je l'ai dit plus haut le renseignement. L'économie des forces imposait de mettre le minimum d'effectif sur les directions dangereuses, d'ailleurs muni d'un F.M. 24 le groupe avait une ~~densité~~ *densité* de feu suffisante pour la mission prévue. La conduite de ce détachement au feu a été superbe tous, tirailleurs, gardes méharistes rivalisaient le courage, le rapport du Lieutenant BENNEJEAN dit bien mais avec simplicité ce que fut ce dur combat de 2 jours. Bien que 3 fois inférieur ~~en~~ nombre, le terrain resta aux nôtres, ce fut il faut le dire grâce au courage des hommes certes mais aussi grâce aux qualités du Chef, à son intelligence, à son sang froid. Les dispositions prises par lui furent judicieuses le terrain était admirablement choisi, la tenue au feu du chef imposa celle des hommes.

Le combat de cette action a eu sa répercussion dans toute la région. C'est grâce à la ténacité du Lieutenant du Lieutenant

BENNEJEAN.....

BEHNEJEAN que le Lieutenant LECOCQ eut le temps de rassembler ses partisans et trouva devant lui le 28 OCTOBRE dans l'oued AKANTAIER un ennemi au moral ~~fut~~ déjà ébranlé, et dont les munitions étaient réduites. Le succès de l'oued AKANTAIER fut en somme préparé par le combat de TISSERLITIN.

J'ai l'honneur de demander les récompenses suivantes :

Chevalier de la Légion d'Honneur avec une citation à l'ordre des Troupes de l'Afrique Occidentale Française.

Lieutenant BEHNEJEAN, André Jean, Officier méhariste de réelle valeur. Commandant un chef de reconnaissance étant attaqué par un ennemi 3 fois supérieur en nombre a par les judicieuses dispositions prises, son courage personnel, mené avec succès un combat de 3 jours dans des conditions dignes des grands anciens sahariens, contribuant pour une large part à la destruction de ce résou. A été blessé au cours du combat.



POUR LA MEDAILLE MILITAIRE :

ALIDJI TARACHE, Sargent, Mle. 10157.- " Sous-officier énergique et plein d'allant, blessé grièvement à son poste de combat, a continué pendant deux jours à tirer et à diriger ses hommes. A fait l'admiration de tous par sa belle attitude ".

ALICH ARCIKE, Tirailleur de 1ère Classe, Mle. 15394.- " Excellent tirailleur, tué d'une balle au front en faisant bravement son devoir ".

POUR UNE CITATION A L'ORDRE DES TROUPES DE L'A.O.F.

TAIB HAH MOHAMED, garde méhariste de 2e classe, Mle. K. 106.- " Vieux serviteur, dix neuf ans de service dont seize ans aux Sahariens; s'est brillamment distingué au cours du combat, entraînant les gardes méharistes à la baïonnette ".

MOHAMED AG SANGHAI, brigadier de garde méharistes, Mle. 2/G.- " Garde remarquable par son attitude au feu; mortellement blessé en se portant en un point particulièrement menacé ".

ALAGANE TARACHE, Tirailleur de 2e classe, Mle 21206.- " Tireur de P.M.; par son calme et son sang froid, a puissamment contribué à repousser les assauts d'un ennemi acharné ".

TIBAL AG BICHOUT, garde de 2e cl. Mle. K. 104.- " S'est porté bravement à l'attaque à la baïonnette et a abattu à quelques pas, un ras-zieur qui mettait son officier en joue ".

Pour.....

POUR UNE CITATION A L'ORDRE DE LA BRIGADE.

MOLGHALY GUILIBALY, Tirailleur de 1ère cl. N° 25861.- " Au cours d'une action contre un ennemi mordant très supérieur en nombre a montré les plus belles qualités de soldat au cours d'un combat de 2 jours."

SIDI HELLAH, Tirailleur de 2e cl. N° 2132.- " -----d°-----

TOUFON CHUTE, Tirailleur de 2e cl. N° 66830.- -----d°-----

FARADJI AG ALLAH, garde de 1e cl. N° -----d°-----

MOHAMED AG MAHAMADCHI, garde 2e cl. -----d°-----

MOHAMMAD AG FARADJI, garde 2e cl. -----d°-----

Demande la Médaille Coloniale avec agrafe Sahara pour tout ~~le personnel~~ l'effectif civil et militaire et en outre qu'une pension imputable au budget local soit versé à la famille du garde TAIEB BEN MOHAMED qui avait 16 ans de service./.

Tombouctou, 22 Novembre 1928,
Le Chef de Bataillon Fouré, Délégué du Commandant Militaire,



Troupes du Groupe
de
1^{re} A. O. F.

Région Militaire
de
TOMBOUCTOU

-N°566/M-



3

Autour.

5

Transmis au GENERAL Commandant Militaire du SOUDAN
à Monsieur le Délégué du Gouverneur à Tombouctou

Le rapport d'ensemble sur les opérations effectuées par le
G.N.T. sous les ordres du Lieutenant PARAT, pendant la période du 20
Septembre au 26 Octobre 1928.

De ce rapport, il ressort :

- 1°- Que le G.N.T. a parfaitement rempli son rôle;
- 2°- Si le rezzou n'a pas été totalement détruit à TISSERLI-
TIN, il a laissé des cadavres dans l'oued, et mis un certain nombre d'
autres individus hors de combat;
- 3°- Le combat de 2 jours a obligé l'ennemi à une consomma-
tion de munitions qui a diminué sa valeur offensive, ne pouvant pas se
ravitailler;
- 4°- Le rezzou n'a pu opérer aucune prise;
- 5°- Le rezzou a décelé sa présence et ses traces;
- 6°- Le ~~renseignement~~ ^{renseignement} a permis d'aiguiller la Subdivision de
KIDAL qui a pu, étant prévenue, alerté ses partisans.

Comme conclusion, on peut tirer que :

L'action du détachement BENNEJEAN a contribué pour une large
part au succès du Lieutenant LECOQ dans l'oued IN-AKANTARR.

Le Délégué du Commandant Militaire, averti le 22 Octobre du
départ du Lieutenant LECOQ en contre rezzou, estimait inutile de main-
tenir 2 troupes en poursuite; ainsi, par T/O. 1492, du 22 Octobre, le G.N.T.
était invité à cesser son mouvement vers l'est, et à reprendre ses
emplacements de protection de la piste saharienne, où se trouvaient des
travailleurs et des Européens (sergent BRIANT et Adjudant-Chef HAULT-
MANN).

Les.....

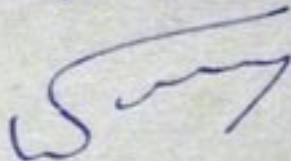
Les cadres du G.N.T. étaient réduits, c'était la situation de toutes les unités du B.T.S.2. Depuis, le Corps a reçu des renforts en gradés; sergents et caporaux indigènes; 6 de ces derniers sont en route sur le TIMETRIN, 4 sergents vont suivre.

Le G.N.T. est, malgré l'alerte qui lui a été donnée, ^{et} en état de poursuivre les différentes missions qui lui reviennent : protection des missions sahariennes; intervention dans les contre-rezzou.

Bien que tout le groupe nomade n'ait pas été engagé directement dans le combat, il a cependant parcouru 350 kilomètres et fourni de nombreux choufs, et reconnaissances.

En conséquence, indépendamment des récompenses que je sollicite pour le détachement BENNE JEAN, j'ai l'honneur de demander que la Médaille Coloniale soit accordée à tout le personnel du G.N.T./.

Tombouctou, 22 Novembre 1928,
Le Chef de Bataillon FOURE, Délégué du Commandant Militaire,



Troupes du Groupe
de
1^{re} A . O . F .

Région Militaire de
TOMBOUCTOU

N°567/M

6

1

MINISTÈRE des Armées
ARCHIVES
HISTORIQUE S
E.M.A.

Transmis au GENERAL Commandant Militaire du
SOUDAN FRANÇAIS au DELEGUE du Gouverneur du SOUDAN

Il y a quelques divergences dans les renseignements fournis par les Lieutenants du G. nomade du TIMETRIN et ceux fournis par les prisonniers quant au nombre de pillards tués dans la rencontre de TISSERLITIN, mais ceci est sans grande importance, il y a également à noter que les 9 chameaux signalés disparus par le Lieutenant BENEJEAN ont été emmenés par les pillards, mais peu utilisables parceque blessés.

Les dispositions prises par le Lieutenant LECOCQ sont très judicieuses.

Le rassemblement des partisans IFOCHAS fait rapidement montrer le réel ascendant du Lieutenant LECOCQ sur les nomades.

Le dispositif de combat est celui d'une troupe régulière, une avant-garde de 20 carabines, suivie d'un gros. La poursuite est exécutée comme il est indiqué par tous les sahariens au pas et au trot, puis à vive allure lorsque le contact est imminent.

Comme chez tous les irréguliers la discipline du rang n'existe plus dès que le combat est commencé, c'est du combat individuel, l'action du chef est à ce moment absolument nulle. Seul le groupe du Lieutenant marche au fusil les autres suivent les traces. Dès que les chameaux ennemis furent pris toute retraite pour les pillards était impossible, ils acceptèrent courageusement le combat. Leurs munitions réduites ne leur permettaient pas de poursuivre un long combat, ils ont en effet environ 40 cartouches le reste a été brûlé à TISSERLITIN (déclaration d'un prisonnier OMAR O/ MOHEMET arrivé ce jour à Tombouctou).

La.....

La conduite de tout le personnel est ^{digne d'} ~~le~~ ~~élogieuse~~; ci-joint un état de demande de récompenses pour le personnel civil et militaire ayant pris part à cette affaire.

L'organisation du service des partisans est à poursuivre intensivement, cependant il est à noter que tous n'ont pas la même valeur et que ces derniers ne consentent généralement à entrer en action seulement quand l'opération a lieu sur leur terrain naturel de parcours, et surtout comme c'était le cas ici lorsque des animaux leur ont été enlevés. Dans le cas présent on ne peut que louer et admirer la conduite des gens des IFOGHAS il serait à souhaiter que les partisans de l'AZAOUAD ait une valeur identique, je n'oserais l'affirmer. Le Lieutenant LE COQ a été l'animateur de cette troupe il s'est montré un entraîneur d'hommes merveilleux, j'ai l'honneur de le proposer pour Chevalier de la Légion d'Honneur avec la citation suivante à l'ordre des Troupes de l'Afrique Occidentale Française :

" Officier de toute première valeur commandant une Subdivision nomade, apprenant qu'un rezzou opérait dans son secteur, s'est jeté avec ses partisans à la poursuite de l'ennemi le 22 Octobre l'a atteint le 24 et après un combat acharné l'a détruit complètement lui faisant ~~15~~ prisonniers et lui enlevant toutes ses prises " . 30

Je demande également son inscription au tableau pour le grade de Capitaine cet Officier ayant été proposé au choix au travail de 1928./

Tombouctou, 23 Novembre 1928.
Le Chef de Bataillon Fouré, Délégué du Commandant Militaire

COLONIE
du
SOUDAN FRANÇAIS

Région de Tombouctou

N° 1487 -

Transmis à Monsieur le Gouverneur du Soudan
Français copie des rapports d'opérations de M. L.
les Lieutenants BENNEJEAN, PARAT et LECOCQ et de
la transmission de M. le Chef de Bataillon Fouré,
Délégué du Commandant Militaire.

Le combat de l'oued Tisserlittin a mis en relief, une fois de plus, les qualités de bravoure et de dévouement des tirailleurs. Rien de nouveau à dire sur ce point. Comme, pour des raisons multiples - qu'il serait trop long de développer ici - les tirailleurs constitueront pendant longtemps encore l'ossature des groupes nomades, et que nous avons tout intérêt à réformer des noyaux de vieux tirailleurs méharistes qui existaient avant la guerre, je crois qu'il serait rationnel de faire des avantages très sérieux aux tirailleurs méharistes.

Les gardes méharistes du groupe nomade du Timétrin (effectif budgétaire : 78 carabines) et du groupe de la Subdivision de Kidal (effectif budgétaire : 32 carabines) ont confirmé, par leur belle attitude, ce que je disais d'eux, dans mon rapport sur le fonctionnement de la garde méhariste, en date du 8 AOUT 1928.

Je tiens à rendre hommage à la bravoure du Chammbi, garde méhariste TAIEB BEN MOHAMED N° K. 106, qui s'est particulièrement distingué au combat de l'oued Tisserlittin. Il a prouvé que la légère méfiance que je montrais à l'égard des éléments venus du Nord n'était pas justifiée, en ce qui concerne tout au moins leur attitude au feu. Je reconnais très volontiers que, sur ce point particulier, ma méfiance n'était pas fondée et que les mauvais souvenirs laissés par le peloton algéro-nomade doivent être effacés.

En l'état actuel des choses, les formations méharistes régulières (G. N. Azeouad et G. N. Timétrin) ne peuvent, à elles seules, assurer, de façon
complète.....

complète, la protection militaire de la Région de Tombouctou, sur un front qui, de INTHERB à la frontière algérienne, compte près d'un million de kilomètres. C'est pourquoi, depuis longtemps, je parle de l'utilisation des partisans. Le succès du Lieutenant LE COCQ prouve que les partisans peuvent rendre de très grands services. Nous devons donc tendre nos efforts vers l'amélioration de la force auxiliaire constituée par les partisans : amélioration de l'armement - tirs - augmentation des crédits. J'ajouterai que les partisans réguliers devront être tous armés de mousquetons 8 m/m Lebel. L'armement 74 ne devra être qu'un armement d'appoint. Je reconnais que la réalisation de cette idée nécessitera un certain sacrifice, au point de vue budgétaire. Mais je n'ai pas besoin d'insister, pour faire comprendre que, de plus en plus, l'attention se portera sur la ligne ALGERIE-NIGER, qui constitue la voie la plus courte pour aller d'EUROPE en AFRIQUE, et que la sécurité de la voie saharienne devra être soigneusement assurée.

Je signalerai que le rezzou comprenait des Kountas et des Berabich (dissidents de la Région de Tombouctou, qui constituaient l'élément dirigeant) et des nomades étrangers (Ait Oussa, Arib, etc). Tous ces Arabes se sont très bien battus. C'est donc dire que les Arabes de la Région de Tombouctou pourraient faire de bons gardes méharistes. Malheureusement, et pour des raisons multiples, la réalité est différente. D'autre part, les Touareg - exception faite des Touareg Iforhas - sont frustes, primitifs; et tous les Touareg, sans exception, se résignent difficilement à quitter le pays où ils nomadisent.

Par conséquent, l'organisation, dans la Région de Tombouctou, d'une force méhariste analogue à celle des Compagnies sahariennes des Territoires du Sud de l'Algérie ne sera pas possible, avant de nombreuses années. Il faut donc patienter et, je le répète, améliorer sans cesse les éléments dont nous disposons : gardes méharistes, partisans.

Le groupe des dissidents de la Région de Tombouctou (Kountas d'ABIDINE, qui se tiennent vers Temassint-Bou Hayara, entre le Tafilalet et l'oued Dra; Berabich, qui se tiennent dans la haute Seguiet El Hamra) a subi de lourdes pertes, du fait de la destruction du rezzou. Tués ou prisonniers:....

prisonniers : 23 Kountas, 8 Berabich.

La dissidence, qui avait déjà été décapitée par la mort d'ABIDINE et de SIDI MOHAMMED OULD MOHAMED, vient de subir un coup terrible.

Déjà, MAIMOUN, Chef des Kountas de Bourem, m'a parlé de faire tenir une lettre aux dissidents, pour les faire rentrer. J'étudierai cette question avec MAIMOUN - et aussi, à Kidal, avec BABA OULD ABIDINE et SIDI HAIBALLAH OULD ABIDINE. La disparition du Chef des Ahel ABIDINE, SIDI LAMINE, qui était aussi têtue que son père, avec beaucoup d'intelligence en moins, facilitera notre tâche, je crois....

En terminant, je tiens à rendre hommage à tous ceux qui ont participé à la destruction du rezzou : Officiers, tirailleurs, gardes méharistes, partisans. Je connais déjà M.M. les Lieutenants BENNET JEAN et LE COCQ et c'est pourquoi le rôle brillant qu'ils ont joué m'apparaît comme tout ~~nat~~ naturel, de leur part. Ces officiers font honneur au corps des officiers méharistes, disloqués par guerre, qui se reconstitue progressivement, et qu'il faut avoir vu à l'oeuvre, pour comprendre combien est grand l'esprit de devoir, d'abnégation et de sacrifice qui l'anime. Je souhaite que ces Deux vaillants officiers reçoivent la récompense, pour laquelle ils sont proposés.

Je souhaite également que toutes les autres propositions de récompenses soient acceptées, par l'autorité supérieure. J'attirerai particulièrement l'attention sur les demandes de gratifications et d'indemnités, qui ont été établies en faveur des familles des partisans tués (1.000 francs par famille), des partisans blessés et des partisans ayant perdu leur monture (500 francs pour les uns et les autres - chiffre insuffisant, d'ailleurs; je propose 1.000 francs).

La tribu des Iforhas (4.300 individus : Touareg et Bellas, hommes, femmes et enfants) fait preuve d'un tel dévouement à notre cause, et supporte de telles charges, par rapport à la tribu privilégiée des Touareg Hoggar, que nous ne saurions montrer trop de bienveillance à son égard.

Tombouctou, le 27 Novembre 1928,
Signé: Carbou.

Je.....

Je prends la liberté de rectifier une observation faite par M. le Lieutenant PARAT, à la page 9 de son rapport : ".....il est cependant regrettable que la carence des forces algériennes ait permis à un ennemi audacieux, bien qu'affaibli, de pénétrer dans l'intérieur du pays en utilisant les routes du Sud Algérien".

Il est exact que le rezzou, entre Tisserlittin et Bouressa, a pénétré en territoire algérien, au puits de Timeiaouin. Il est exact également que la liaison prévue à Tin Zaouaten n'a pas eu lieu, du fait de l'absence des Algériens en ce point. Les explications voulues ont été données, par la suite, par le Colonel d'Ain Sefra. Le rezzou a marché plus vite que l'exécution, en Algérie, des dispositions arrêtées d'avance. Mais ces deux faits ne justifient pas, à mon point de vue, l'observation de M. le Lieutenant PARAT; et cet excellent officier, s'il était à Tombouctou en ce moment, et s'il voyait l'ensemble, serait certainement de mon avis.

Le Délégué
Signé: Carbou

Pour copie conforme,
Tombouctou, le 30 Novembre 1928,

Cefide de Toulouctou
Subdivision de Kidal

10

2

Zou

Rapport

Au lieutenant Le Coq, chef de la Subdivision
de Kidal, au sujet du contre-rapport effectué
en octobre 1928 dans le Ténéré et de l'en-
gagement de Tamakaste -





1. Renseignements et faits qui ont motivé le contre-razzou

Le 15 Octobre 1924 au soir, un garde méhariste du groupe nomade du Timétrin arrive au poste de Kidal, porteur d'un pli annonçant que le détachement du Lieutenant Bennejean avait eu un engagement à Tisserlitine avec un razzou d'une cinquantaine d'hommes -

Le T.O. ~~est~~ suivant est envoyé immédiatement au cercle de Tombouctou

" N° 507 Priorité urgent Razzou 50 fusils requérants comprenant fils Abidine, gommiers dissidents Tombouctou a attaqué détachement Bennejean Tisserlitine cent dix kilomètres N.O. Tessalit les 10 et 11 Octobre puis a fui laissant cinq tués devant charge baïonnette - De notre côté un garde méhariste et un tirailleur tués, un sergent indigène blessé grièvement Lieutenant Bennejean ligère éraflure crâne - Détachement Bennejean ayant eu ses chameaux tués ou blessés a rejoint Tessalit le 13 groupe Parat parti Tessalit le 14 - Lieutenant Bennejean demande si auto peut monter chercher sergent I. blessé - Craint n'avoir rencontré qu'une partie razzou - Partisans Hoghar alertés Le Cocq "

Un garde méhariste de la subdivision est envoyé pour prévenir Ataher l'amenokal des Hoghar d'avoir à alerter les partisans dans le plus bref délai - Un autre part au campement des gardes de la subdivision avec l'ordre de dire au brigadier de rassembler

les hommes, et les chameaux et de les amener à Kidal
le lendemain matin -

Le 16 octobre, à 6 heures, arrivés de leurs gardes militaires
tout le commandement du brigadier Meyer au Krami-
deux armes sont vérifiées, du riz et des cartouches
distribués -

Vers 15 heures, arrivée d'Ataher avec une dizaine de
partisans. Il après lui, on a tout à craindre de ce
reppou qui va certainement essayer de pénétrer en
Adra -

Deux partisans sont envoyés à Tin Zasuaten avec mission
de prévenir les algériens de l'arrivée d'un reppou et le
T.O. suivant est adressé au cercle de Tambouctou

" N° 514 Partisans partis ce jour Tin Zasuaten préve-
nir groupe chamba arrivée reppou Timetrim le
Cocq "

17 Octobre - Les partisans d'Ataher continuent à se rassem-
bler - Ils sont actuellement une vingtaine.

Vers midi, un nomade venant d'Arli se présente à
Kidal; il rend compte qu'il a vu à sa suite le chef
du groupe nomade du Timétrin commandé par le
sergent Ibrahim, rejoignant à toute vitesse son unité,
après avoir aperçu à Bourrissa un reppou d'une
cinquantaine de fusils prenant la direction du Té-
nézi -

Le T.O. 521 est envoyé au cercle

" Il après renseignements nomades, reppou serait à côté
Bourrissa se dirigerait sur le Ténézi où se trouve
nombreux chameaux Hophar - G. N. Timétrin averti
Le Cocq "

Deux partisans sont envoyés au G. N. Timétrin pour
assurer la liaison avec cette unité; deux autres
partent à Akallou et Tegohar, où se trouvent de



3

nombreux troupeaux de chameaux pour les avertir
d'avoir à se replier sur Kidal au 4^e Tebrasse le
plus rapidement possible -

18 Octobre - Formation du contre-razzou

Les partisans sont tous arrivés - une cinquantaine environ,
des cartouches leur sont distribuées -

Le Q.M. du Timétrin, alors dans la région Tentalit - Titter-
latine, étant trop éloigné pour être d'un secours quel-
conque à ce moment, la formation d'un contre raz-
zou est décidée -

Composition

Le Lieut. Le Cocq chef de Sub^{on}
Mohamed Mahmoud interprète [volontaire]
Les tirailleurs du poste de Kidal (volontaires et à qui
l'on donne comme montures des chameaux de la Sub^{on})
16 gardes miharistes sous le commandement du bri-
gadier Béyis ag Krami -

50 partisans Hqoghar sous le C^{dt} de l'aminokal
Ataker et de Jidi Amar ag Louilem

Armement

70 Carabines M^e 90 ou M^e 16
Chef de Sub^{on}, interprète, tirailleurs et gardes - 200 cartouches
chacun -

Partisans - 50 cartouches par homme -

Mission

- 1/ Protéger les troupeaux de chameaux Hqoghar
- 2/ Pourchasse et si possible détruire le razzou.

Départ du contre-razzou de Kidal le 18 Octobre à 10 heures
1^{er} objectif - le flanc à côté du massif d'Hiquenan



4

de façon à se mettre entre le ruffou et les troupes de
chamelles -

Protection des troupes

Le 18 Octobre, dans la nuit, vers 10 heures, arrêt du
contre-ruffou dans un petit oued au delà de Rasoul -
Les chamelans sont mis au pâturage et un chef
envoyé à Tameradente pour nous y prévenir et
chercher des renseignements -

19 Octobre - Il part à 6 heures, arrivée à Tameradente
vers 16 heures - Le chef envoyé la veille nous y
attend - Aucune nouvelle - Les campements paraissent
surpris, n'ayant pas entendu parler de
ruffou -

Deux chefs de cinq hommes chacun, partent l'un à
Arli, l'autre dans l'oued Tin Ekako avec mission
de rechercher tout renseignement se rapportant au
ruffou - Le détachement attendra leur retour à Tame-
radente -

20 Octobre -

Des nomades venus dans la matinée nous confir-
ment que les troupes de chamelles Ghoqhal,
averties par les partisans de la présence d'un
ruffou, se replient tous sur Kidal ou In Teb-
latte -

Vers 15 heures, un des partisans envoyés en chef,
arrive au grand trot et annonce qu'il a aperçu
les traces de cinquante ruffous dans l'oued Tin
Ekako - Ces traces sont de la veille et se diri-
gent sur Akalloe - Quatre hommes du chef
les suivent et nous renseigneront sur tous les
mouvements du ruffou -

Nous décidons aussitôt de nous porter non dans l'oued Tim Eshako mais entre Akallou et Tegohar de façon à couper la route au reppeu avant qu'il n'atteigne les troupeaux.

Le T.O. suivant est envoyé à Kidal pour être transmis au cercle et au G.A. Timétrin -

" 40531 Renseignements nous signalent reppeu Ouad Tim Eshako en fait commun rappeu campements chammeaux - Par poursuite avec Ataher gardes et par tirant - Trivien groupe nomade de Coca "

A 14 heures, départ de Tameradente au petit trot, direction Sud-Est.

Dans la nuit, vers 21 heures, rencontre d'un partisan resté fuir le troupeau; il prévient que le reppeu a quitté la veille Akallou pour Tegohar et que de nombreux troupeaux Yfoghah se trouvent encore du côté de Tigelalen.

Arrêt dans un oued pendant quatre heures - Les chammeaux sont laissés jellés au pâturage et un choup envoyé à Tiquelalen.

21 Octobre -

Départ du détachement vers 1 heure du matin, en direction de Tiquelalen et précédé d'un fort choup d'une dizaine de partisans -

Arrivée au puits à 8 heures, le reppeu n'y a pas passé; les campements sont l'abreuvoir des troupeaux comme à l'ordinaire -

Un choup est envoyé dans la direction de Tegohar - Il revient au bout de quatre heures avec un Kounta de Jidi Ki Kellah que le reppeu a forcé la veille à lui servir de guide -

Les reppeux sont allés hier matin, jusqu'à un fe-



6

tit oued situé à mi-chemin entre Tegohar et Tiquelalen -
là ils ont appris par un imrad que les partisans
se rassemblaient de ce côté - Ils ont fait alors demi-
tour et sont repartis sur leurs traces dans la di-
rection de Tegohar, le laissant libre -

Il nous confirme que le ruffou est d'une cinquan-
taine d'hommes et que Aidi Kamine oula Abidine
le commande.

D'après ces renseignements, le ruffou paraît abandonner
les troupes de chameaux Hoghar et va sans
doute essayer de se porter sur un autre point -
Ataher déclare qu'il ira soit du côté de Tiquirist
soit vers l'oued. On attendra dans le Téniré de
grands troupes de chameaux se trouvant dans
ces deux régions -

Poursuite

La poursuite du ruffou est décidée - Dix partisans
partent immédiatement en direction de Tegohar -
Ils devront voir si le fuité est occupé - Dans ce cas,
leur consigne est de ne pas se montrer et de
nous attendre pour attaquer par surprise au pe-
tit jour.

Si les ruffous ne l'y trouvent pas, ils détache-
ront un chef sur les traces.

Départ du détachement de poursuite à 16 heures, a-
près l'abreuvoir des animaux - Petit trot et pas -

Arrivés en vue du fuité à 19 heures - Les partisans
nous attendent, le ruffou est parti vers A-
Kallou et le chef a pris les traces -

Nous continuons la marche et nous arrêtons vers
minuit dans un oued situé à une heure environ
du fuité -

Les chameaux sont baraqués en silence, des sentinelles détachées et un chef envoyé en direction d'Arkallou, le premier n'étant pas rentré -

22 Octobre -

Arrivée des chefs vers 6 heures; ils rendent compte qu'ils ont été obligés d'attendre le petit jour pour pouvoir suivre les traces jusqu'au puits -

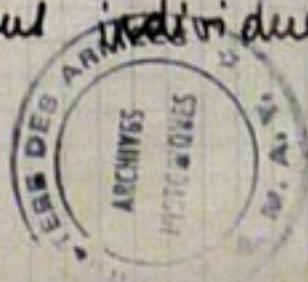
Le razzou est passé ici la veille vers midi, avec quelques chameaux pris à Tegohat, le dirigeant sur Gelgiet - Il a comme guide un bellah d'Ibattenates connaissant très bien toute la région et particulièrement la position des troupeaux de chameaux nomadisant dans l'oued. Un attentat -

Le T.O. suivant est envoyé à Kidal pour transmettre au cercle

" N° 541 Razzou cinquante fusils venant oued Tin Essato a essayé razzier campements chameaux Ataker - N'a réussi qu'à en prendre quatre - Parti direction Gelgiet - Suivi sur traces à une journée marche derrière Le Coq "

Départ d'Arkallou vers huit heures, en suivant les traces très nettes des pillards - à une heure, du puits nous trouvons le cadavre d'un imrad tué par le razzou pour n'avoir pas fourni de renseignements -

Vers midi, nous arrivons à l'endroit où les razzieurs ont campé pendant la nuit du 21 au 22 - Leur camp est formé de la même façon que celui d'un détachement de tirailleurs méharistes. Les chameaux rassemblés au centre, douze hommes par feu, leurs trou individuels ayant pris



d'un mètre de profondeur.

À seize heures et demi, les traces du razzou rencontrent celles d'un troupeau de chameaux [une trentaine de bêtes] qu'un partisan nommé Abat reconnaît comme lui appartenant.

À partir de ce moment, les traces des pillards encadrent celles du troupeau razzé.

Vers dix huit heures, nous approchons des dunes vives où se trouve Gélqiet; le chef envoyé rend compte, que les razzieurs ont creusé deux puits, fait la corvée d'eau, et campé à côté dans l'après-midi - Mais impossible de savoir, la nuit étant très noire s'ils se trouvent encore dans les dunes, ou s'ils sont partis dans une direction quelconque.

Les autres gardes et partisans vont en reconnaissance et reviennent sans résultat.

Nous décidons alors d'attendre le petit jour pour continuer et de prendre un peu de repos.

29 Octobre.

À six heures du matin, nous sommes au puits; deux gardes envoyés sur les traces, viennent annoncer qu'elles se dirigent, en sortant des dunes, vers l'Oued En Atentane.

La poursuite est reprise aussitôt, après un court arrêt d'une demi-heure au puits.

À quatre heures de Gélqiet nous trouvons l'emplacement où le razzou a campé la nuit - Il en est parti au petit jour sans se presser car les hommes marchaient tous à pied.

Nous ne sommes donc plus qu'à cinq heures de marche environ de lui.

Les chameaux n'étant pas encore trop fatigués

9

nous accélérâmes l'allure et marchâmes ainsi sans l'arrêter toute la journée -

Accrochage

Nous ne devons plus être qu'à une heure au deus des fillards -

À la tombée de la nuit, nous décidons de former un détachement d'accrochage d'une vingtaine d'hommes, possédant les meilleures montures - Ils ont comme mission, si le reppeu essaye de l'enfermer, de le poursuivre à toute allure et de le déborder, ce qui le forcera à l'arrêter et à faire face -

Idi Amar ag Louilem, chef des partisans, Mohamed Mahmoud, interprète et Atamane ag Baba Ahmed garde de 1^{re} classe en font partie -

Le détachement part devant nous au grand trot et doit nous prévenir à la première alerte -

Nous suivons au petit trot - La nuit devient de plus en plus noire et vers 12 heures nous sommes forcés d'arrêter, ne pouvant plus apercevoir les traces -

24 Octobre -

À une heure du matin, un partisan envoyé par Mohamed Mahmoud arrive porteur des renseignements suivants : Le reppeu doit connaître notre présence, il s'est arrêté, a formé le carré -

Le groupe d'accrochage a baraqué chameaux sellés à 1 kilomètre de nous, prêt à le porter en avant au moindre bruit -

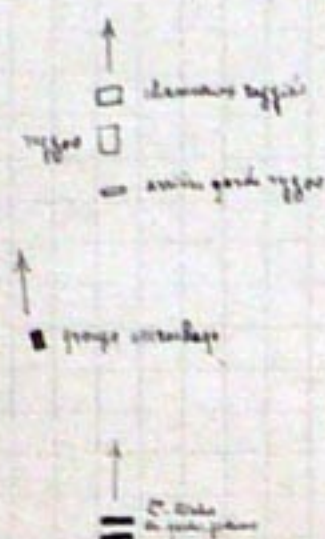
Nous en faisons autant et attendons le petit jour - Il est 5 heures, tout le monde est debout et à pied, avec comme guide le partisan arrivé quelques heures auparavant, nous nous dirigeons vers le



Differentes phases de l'accrochage

1 bis

quantite de 5^e à 6^e l'heure

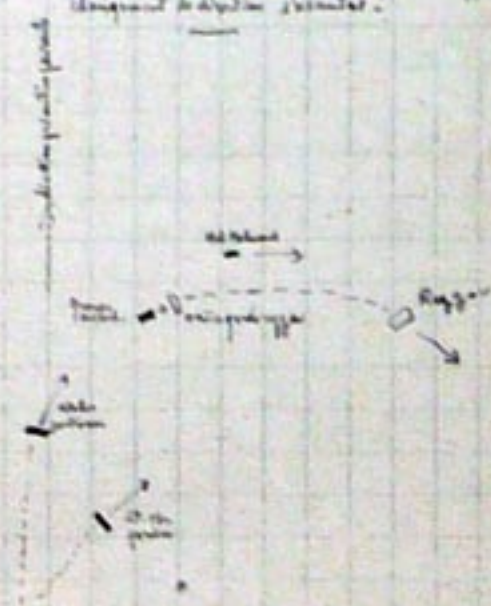


de 6^e à 7^e l'heure
4 ruyaux standards au point
et change de direction

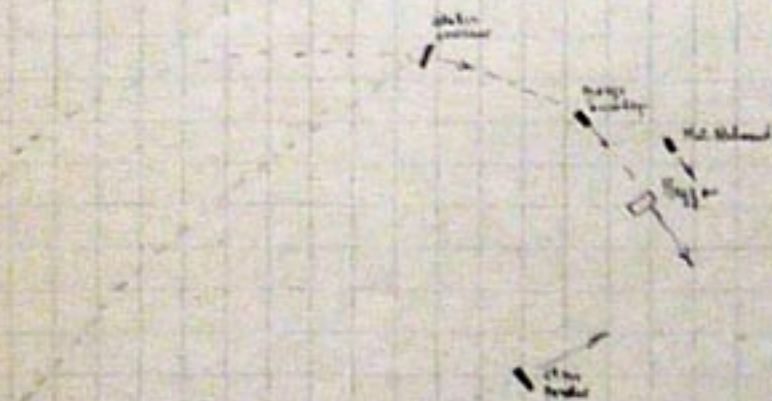


de 7^e à 8^e l'heure

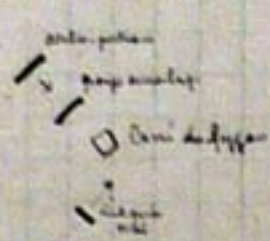
Premier temps de feu - des ruyaux de l'axe vers le ruyau
changeant de direction s'orienter.



de 7^e à 8^e l'heure



de 8^e à 9^e l'heure
deuxième temps de feu



détachement d'avant-garde.

À ce moment, un autre nomade arrive, prévenant que le ruffe s'enfuit et que le groupe d'accrochage pourrît à toute allure.

Nous sautons aussitôt en selle et partons au grand trot. Le jour commence à peine à se lever, le terrain est composé de dunes assez rapprochées, parsemées de touffes de had déréchiées - Aussi ne peut-on voir assez loin devant.

Après d'un certain temps, nous entendons quelques coups de fusil espacés : le groupe d'avant-garde doit donc gagner du terrain et ne plus se trouver qu'à quelques centaines de mètres des pil-lards.

C'est alors une galopade effrénée - Taber ne peut plus retenir les partisans, qui foncent en avant, chacun de leur côté - Il les suit.

J'ai moi-même les plus grandes peines à maintenir les gardes et quelques partisans.

Les détonations continuent à se faire entendre mais le brigadier des gardes Peyri me fait observer qu'elles proviennent maintenant de la droite ce qui tendrait à faire croire que le ruffe change de direction.

La course au grand trot continue, mais nous nous dirigeons maintenant sur l'endroit d'où



provoquent les détonations, laissant Taher et ses partisans suivre les traces du groupe d'accrochage.

Il doit être environ sept heures - Les coups de fusil deviennent de plus en plus rapprochés et obliquent toujours vers la droite -

Nous allons maintenant à 90° de la direction primitive de marche -

Vers 7 heures et demi, les coups de feu parviennent très nets et sortent du même endroit - Il après les gommiers, le ruffau vient enfin de baraqués et de faire face -

En effet, un quart d'heure après, du sommet d'un monticule, nous apercevons le carré des pillards établi au flanc d'une dune, les chamcamps baraqués au centre -

Attaque du carré

L'attaque est déjà commencée - Les partisans arrivent par petits paquets et se joignent à leurs camarades du groupe d'accrochage -

Le garde de 1^{re} classe Atamani ag Baba Ahmed, qui nous a aperçu, arrive en courant et nous renseigne en quelques mots :

Les chamcamps raspiés sont tous repris -

Le changement de direction vers la droite, fait par les pillards, provient du mouvement débordant vers la gauche, esquissé par Mohamed



Mahmoud et quelques partisans du groupe d'avant-garde -

Deux raffieurs sont prisonniers, trois ou quatre autres tués - Malheureusement, il y a autant de partisans hors de combat -

Atahy arrive à ce moment avec ses hommes et se porte immédiatement sur la ligne de feu - Mais les partisans sont placés de telle sorte qu'ils ne voient pas très bien le reppeu et tirent en général au dessus -

Les chameaux des gardes et tirailleurs sont alors baraqués derrière une dune et nous nous lançons à notre tour, prenant le reppeu à revers -

Après une progression faite sous le feu, nous arrivons à une cinquantaine de mètres du carré ennemi, qui installé sur la pente d'une dune, l'offre entièrement à nos coups -

Pour être certains qu'il ne s'échappera pas, nous tirons d'abord sur les chameaux, qui au bout d'un quart d'heure sont tous tués -

Puis le tir est réglé sur les trous individuels faits dans le sable par les raffieurs, et pendant trois heures, gardes d'un côté, partisans de l'autre, nous faisons converger sur eux un feu assez nourri -

Au début, les pillards répondent par un tir très ajusté, mais au bout d'un certain temps

nous entendons distinctement Iidi Lamine recom-
mander à ses hommes d'économiser les cartouches -
gardes, partisans et pillards se lancent des défis
et à un moment même, un raffieur se met à
chanter -

Reddition



Une heure, nous sommes absolument certains d'avoir
le dernier mot, ayant encore de nombreuses munitions,
alors que le raffieur ne nous répond plus que
par intervalles -

L'ordonne de cesser le feu et par l'intermédiaire de
Mohamed Mahmoud, je fais prévenir les raffieurs
qu'ils auront la vie sauve s'ils se rendent immé-
diatement -

Leur chef Iidi Lamine répond et au milieu des négocia-
tions meurt de ses blessures - son frère Aruata
le remplace et déclare qu'ils veulent bien se rendre
mais craignent d'avoir la tête coupée par les par-
tisans, dès qu'ils seront désarmés -

Enfin, après quelques palabres, Omar & Mohamed,
Aruata & Abidine se décident à sortir de leur camp
et à venir faire leur soumission -

Ils vont ensuite chercher leurs hommes et reviennent
au nombre de 31 déposer leurs armes, munitions
équipements en tas devant le chef de tribu -

Le contre-raffou est terminé, par un pillard n'ayant pu s'échapper -

Résultats du contre-raffou -

Portes du raffou 16 tués

31 prisonniers dont 7 blessés

[un de ceux-ci meurt de ses blessures en cours de route]

De notre côté 6 partisans tués - 2 blessés

Armes prises au raffou :

- 1 fusil M^e 86
- 5 fusils M^e 07-15
- 10 carabines M^e 90 ou 16
- 28 armes M^e 74

plus 4 jumelles en bon état appartenant à

Idi Kamine

Mohamed Kache

M^e Barek

Idi Mohamed

30 chameaux raptés à Gelgiet reprisés -

De plus, ce contre-raffou libère toute la région des principaux pillards habitués à venir raptier régulièrement soit des caravanes soit des campements -

Kidal 7 / 11 / 28

Le Lieut. Glocy chef de bureau

Glocy



Liste
 des tués (raffiqués)

~

Amel.



Hammed da neppov

N°	Nom
1	Lidi Lamina of Abidjan
2	Lidi Mohamed
3	Mohamed Boundi
4	Mohamed Laha
5	Cheick of Addi
6	Cheick of Lidi
7	Reiss of Lidi Badi
8	Ahmed of Mohamed Jala
9	Mohamed of Ouissa
10	Jada Ali
11	Brahim of Ahmedkotte
12	Ahmed Salem of Brahimi
13	El Houleini of Hamoro
14	Mohamed of Lima
15	Mohamed of Bahakia
16	Mohamed of Baeiche
17	Cheick of Rhilana



tribu ou fraction	Observations
campement abidine	chef du regnou tue par 4 balles dans la tête
ait oula	chef des ait oula
campement abidine	guide du regnou
id	guide du regnou
id	
id	
id	
id	
ait oula	
id	
id	
id	
id	
id	
id	
id	
ouled abdul Ouad	
camp. abidine	
id	



mont de ses flèches pendant le trajet Tamakarte - Kidal

17



Liste
des prisonniers

—

1er sept.

Hammes du razzou

1 ^{er}	Nom	tribe ou station	Observations
1	Arrouata euld Abidine	compagnement d' Abidine	
2	Lidi y Chouk Ahmed	id	
3	Abdallah y Hainouna	id	
4	Zoumat y Mehemet	id	
5	Hama y M'issuf	id	
6	Ybrahim y Akilasi	id	
7	Abdouramani y Ali Boura	id	
8	Taher y Mohamed	id	
9	Hama y Ali	id	
10	Jaa y Moussa	id	blesse
11	Lidi Ahmed y Malad	id	
12	Mohamed y Mickroua	id	
13	Omar euld Mohammed	Arzabiche oued (oued Sliman)	blesse, petit verrou de l'ancien chef des Bizabiches
14	Ali euld Zouber	quaraine blancs	blesse Cherkhoul Ba Ahmed
15	Mohamed Lalen y Badi	Ouled Amran	Cherkhoul Ba Ahmed
16	M' Bark y Ahmed Ali	Ouled Abdul Ouad	
17	Mohamed y Hahmed	id	
18	Mahmoud y Tfara	id	blesse



N°	Noms	tribe ou fraction	Observations
19	Ali ould Bicha	Harib	Bleue, chef de fraction
20	Ahmed ould Hallade	id	Bleue
21	Bichir ould Gauri	id	
22	Mohamed y Khalifa	id	
23	Ahmed y Hakim	id	
24	Ali ould y Islem	id	
25	Boujema ould Kiron	Ait Ouza	Bleue
26	Brahim ould Islem	id	
27	Lahaid y Ali y Hakim	id	
28	Mahmoud y El Hiri	id	
29	Mohamed ould y M'barek	id	
30	Ahmed y Belaid	id	



~~H~~
 renseignements
 données par les prisonniers

~~19~~ Seul.



Renseignements donnés par
Arouata sould Abidine
et Omar sould M'hemed

Origine - Composition du ruffe

Le ruffe détruit à Tamakaste se forme dans la région
de l'Oued Traa vers la fin du mois d'Août -

Il se compose de 51 hommes placés sous le commandement
de l'idi Lamine y Abidine

23 sont du campement d'Abidine dont les trois frères
l'idi Lamine, Arouata, Badi

8 Pirabiches ou Maures venus avec Omar y M'hemed

14 Aït Oussa amenés par l'idi Mohamed

6 Hazib sous le commandement d'Ali y Achcha -

Itinéraire suivi jusqu'à Tisserlitine

Il descendait directement sur l'Adras en passant par
Aït Amila, Oquilet Aïb Allah, Tn Jaqobert, Tm Jlaten,
Tisserlitine et encerclent le détachement du lieutenant
Bensejean qui vient d'arriver à ce dernier puits.

Engagement de Tisserlitine

L'engagement dure deux jours
Leurs pertes sont de quatre tués
Badi y Abidine

l'idi Amar

Ahmed ou

Heïla

Touadji

camp. Abidine

Aït Oussa

Ils n'ont pas de blessés et partent finalement en enlevant une carabine et quelques brameaux du G.N. Timétrin.

Finirais suivi après engagement Timétrin

De Timétrin, ils vont à Timaswin puis Boussa (où ils aperçoivent le chef du G.N. Timétrin commandé par le sergent I. Ibrahim y Mouloud) et de là descendent sur An Abalen, O. In Dufasen, O. Tin Essaco et Akallou. Leur intention est de rapter les troupeaux Hoghar se trouvant entre Tegohar et An Teblasse.

Ils vont à mi-chemin entre Tegohar et Tiquelalen, ne peuvent rien rapter et apprennent que les partisans de l'Adrar se rassemblent de ce côté.

Ils reviennent alors à Akallou, où ils trouvent un bellah d'Hottenaten qui leur donne des renseignements précis sur les emplacements occupés par les troupeaux de chameaux Hoggar, Al mouattarés, Kountas et Hottenaten qui nomadisent au delà de l'Oued An Atentares dans le Ténéré.

Ils décident alors d'y aller en prenant le bellah comme guide.

En passant à Gelgiet ils raptent 30 chameaux puis passent l'Oued An Atentares se dirigeant sur les troupeaux.

Lorsqu'ils sont rejoints à Tamatarte, les chameaux convoités ne se trouvent plus qu'à une petite journée de marche.

Renseignements divers

- 1/ La caravane Hoggar rattachée du côté d'In Zige, l'hiver dernier était commandée par Mohamed Rache (tué à Tamakaste) et Ali y Bicha (blessé et prisonnier)
- 2/ L'incursion faite en Adrar [hiver 26] était commandée par Omar y Mibemet [blessé et fait prisonnier à Tamakaste] et Lidi Mohamed [tué]
- 3/ L'armement du rattaché à Tamakaste était au départ de l'Oued Iraa de

1 fusil 86
5 fusils 07-19
10 Carabines cal. 8^{mm}
20 fusils 74

Un minimum de 200 cartouches par homme
4 rattachés avaient des jumelles:

Lidi Lamire, Mohamed Rache, M'Barak, Lidi
Mohamed

Tous portaient un équipement en cuir

Liste
des tués et blessés
[gardes mharistes et partisans]

—

2 ans



N°	Noms	tribe ou fraction
----	------	-------------------

Partisans Hoggar tués

1	Bissadi ag Samago	Kel Agile
2	Hidalten ag Mohamed	id
3	El Kassen ag Khane	id
4	Mohamed ag Gefanassen	id
5	Abidine ag El Musta	id
6	Jaufy ag Rabat	Ybottenaten

Partisans Hoggar blessés

1	Lidi Amar ag Touta	Ybottenaten
2	Attile ag Rhamadine	id

Gardiens méharistes blessés (par chute de chameau pendant la poursuite)

1	Thaïbou ag Rata	Khane
2	Sedeck ag Amada	Taitocq

observations

cousin de l'amenakal ataher .



Proposition
pour une distinction honorifique
[interprète de la subdivision]



2 ann. Gal

1 ann. Del

1 ann. Kéroul

1 ann

5 ann.

nom

grade

Mohamed Mahmoud

interprète auxiliaire contractuel
à la sub^{on} de Kidal —

Proposition

Motif

pour une médaille d'honneur
en bronze -



Volontaire pour accompagner son chef de peloton
en contre-attaque -

A, en tête de quelques partisans, au cours
d'une poursuite au grand trot, forcé le
repeu à l'arrêter et à faire face, per-
mettant ainsi à ses camarades d'ar-
river et de pouvoir attaquer -

A eu alors son cheval tué sous lui -

Quelques heures plus tard, a fait
preuve du plus grand mépris du dan-
ger, en l'avancant jusqu'à quelques
mètres du carré ennemi pour pouvoir
transmettre aux réfugiés la promesse
qu'ils auraient la vie sauve s'ils
se rendaient immédiatement -

Propositions
pour distinctions honorifiques
et gratifications
[gardes méharistes]



Noms

Grades

Propositions pour distinctions honorifiques

Seyu ag Ktemi

Brigadier des gardes militaires

Demandes de gratifications

Ratamane ag Baba Ahmed

garde de 1^{re} classe

In Milach ag Ratata
Yicheri

garde stagiaire
id

Demandes d'indemnités

Thaïbou ag Rata
Adeck ag Amada

garde stagiaire
id

Propositions

Motifs

pour chevalier de l'Étoile noire du Bénin

Très belle attitude pendant l'engagement de Tamakaste

500⁺ de gratification

A par son allant, entraîné quelques partisans d'atant-garde et permit l'accrochage du ryzou

200⁺ de gratification
id

Pour leur belle conduite pendant l'engagement de Tamakaste.

200⁺ d'indemnité
id

Blessé par chute de chameau pendant la poursuite du ryzou -



Propositions
pour distinctions honorifiques
et gratifications
[partisan]



N°	Nom	Tribu ou fractions
<u>Propositions pour distinctions honorifiques</u>		
1	Aidi Amar ag Louilem	Kel Effili - chef des partisans
2	Assoufag ag Ahmed Taleb	id
3	Abidine ag Aidi Ahmed	id
4	Abdullah ag Bobakrine	id
5	Babo ag Rabat	Thottengaten
6	Yknase ag Rabat	id
7	Lorid ag Houba	id
8	Mahoua ag Abdullah	Thottenaten
<u>Demander de gratifications</u>		
1	Aidi Amar ag Touta	Thottenaten
2	Attile ag Rhamadine	id
<u>Demander de secours</u>		
pour les familles de		
1	Biradi ag Lomago	Kel Effili
2	Hidalten ag Mohamed	id
3	El Katten ag Yknase	
4	Mohamed ag Gafanassen	
5	Abidine ag Elmueta	
6	Maufy ag Rabat	Thottenaten
<u>Demander d'indemnités</u>		
1	Aidi Amar ag Louilem	Kel Effili
2	Aidi Amar ag Touta	Thottenaten
3	Mousseline ag Yknase	Kel Effili
4	Aidi Mohamed ag Mohamed	id
5	Babo ag Rabat	Thottenaten

Propositions

Motif

pour Chevaliers de l'Etoile Noire
du Bénin

id

id

id

500⁺ de gratification

id

1000⁺ de secours chacune

500⁺ d'indemnité chacun

pour leur belle conduite pendant
l'engagement de Tamakarte.

Reçus au cours de l'engagement

Tués au cours de l'engagement



Ont eu leurs montures tués au cours
de l'engagement.

Proposition
pour nomination au grade
de tirailleur de 1^{re} classe.



Noms et Numéros

Grades

Boubaïar Abdoulaye
n° 3655

Travailleur de 1^{ère} classe au détache-
ment de Kidal [2^{ème} compagnie]

Amadou Lidi
n° 731

id

Propositions

Motifs

pour nomination au grade
de tirailleur de 1^{re} classe

id

Tirailleurs du poste de Kidal, volontaires
pour partir en contre-attaque, ont eu
cœur d'une poursuite très dure, fait
preuve des plus grandes qualités -

Ils sont ensuite distingués par leur
allant et leur mépris du danger, lors
de l'attaque du camp ennemi -



Proposition
pour l'attribution de la médaille
coloniale avec agrafe "Sahara"



Nom

Proposition

Tout le personnel civil et militaire
ayant pris part au contre-razzou
et à l'engagement de Tenuafaste

la médaille pour l'obtention de
coloniale avec
agrafe " Sahara "

Matif

Engagement de Tematoste
 situé dans le Ténéré, au delà de l'Oued In Atentaren
 dans une région saharienne par excellence -



Proposition
de compétence pour
l'aménagement atache

Paul



Noms

Fonctions

litaker ag Eli

amenokal des touaregs Hoghar

Propositions

Motifs

pour un fusil d'honneur

Il se rassemble avec rapidité les
fortisans tel effle, permettant ainsi
la formation immédiate d'un contre-
rappel.

Les a animé du plus bel esprit, et
par son exemple et ses conseils a
contribué pour beaucoup au succès
final.



PROPOSITIONS POUR RECOMPENSES
concernant le personnel Indigène civil et militaire

Médaille Coloniale avec agrafe " SAHARA " pour tout le personnel y compris le Lieutenant LE COQ commandant le détachement.

POUR OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

ATAHER AG IKLI.- Aménokal des Ifoghas Chevalier de la Légion d'Honneur

" A su rassembler avec rapidité ses partisans Kel Effelé permettant ainsi la formation immédiate d'un contre-rezzou. A animé ses partisans par son exemple et a contribué pour une large part au succès final (un état spécial joint). "

POUR UNE CITATION A L'ORDRE DE LA BRIGADE.

BOUBAKAR ABDOULAYE, tirailleur de 2e classe, Mle. 3655

" Volontaire pour partir en contre-rezzou a fait preuve au cours d'une poursuite et d'un combat très dur, des belles qualités militaires, montrant le plus grand mépris du danger dans l'attaque du carré ennemi " .

AMADOU SIDI, tirailleur de 2e classe, Mle. 731. - Même citation.

POUR CHEVALIER DE L'ETOILE NOIRE DU BENIN

BEYES AG KREMI, Brigadier garde méhariste.

" Très belle attitude pendant l'engagement de Tamakaste le 25 Octobre. "

RATAMANE AG BABA AHMED, garde méhariste de 1ère classe.

" A par son allant, entraîné les partisans d'avant garde et pressé l'accrochage du rezzou " .

IN MILLACH AG RATATA, garde stagiaire {

ISCHEN, garde stagiaire, {

Même citation

POUR LA MEDAILLE D'ARGENT

SIDI AMAR AG SOUELEM, chef des partisans Kel Effelé {
ABNEEFAR AG SEMED TALEB, partisan Kel Effelé {
ABIDINE AG SIDI AHMED, - {
ABDULLAH AG BOBAKRINE, - {
BOBO AG RABAT, partisan Ibottenaten {
IKNANE AH RABAT, - {
SORIDE AG HOUBA, - {
MAHOVA AG ABDULLAH, - {

Belle conduite au
feu

Pour.....

POUR UNE MEDAILLE D'HONNEUR EN BRONZE

MOHAMED MAHMOUD, interprète auxiliaire contractuel à la Subdivision Kidal

" Volontaire pour accompagner son chef de Subdivision en contre-rezzou, A, en tête de quelques partisans, au cours d'une poursuite au grand trot, forcé le rezzou à s'arrêter et à faire face, permettant ainsi à ses camarades d'arriver et de pouvoir attaquer. A eu alors son chameau tué sous lui.

" Quelques heures plus tard, a fait preuve du plus grand mépris du danger, en s'avancant jusqu'à quelques mètres du carré ennemi pour pouvoir transmettre aux rescapés la promesse qu'ils auraient la vie sauve s'ils se rendaient immédiatement " .

DEMANDE DE GRATIFICATIONS EN ARGENT.

pour la famille des tués :

BISADI AG SAMOGO	Kel Effelé	{	1.000 francs par famille
HIDAJEN AG MOHAMED	-		
EL KASSEN AG IKNAGE	-		
MOHAMED AG GEFANASEN	-		
ABIDINE AG ELMESTRA	-		
DAUPY AG RABAT,	Ibottenaten		

pour les blessés :

SIDI AMAR AG TOUTA,	{	500 francs chacun
ATTILE AG RHAMDINE,		

DEMANDE D'INDEMNITES POUR PERTE DE MONTURE
au cours de l'engagement

SIDI AMAR AG SOUELEM,	Kel Effelé.....	500	francs
SIDI AMAR AG TOUTA,	Ibottenaten.....	500	-
MOUSSELINE AG IKNAGE,	Kel Effelé.....	500	-
SIDI MOHAMED AG MOHAMED,	-	500	-
BOBO AG RABAT,	Ibottenaten.....	500	-

Tombouctou, 26 Novembre 1928,
Le Chef de Bataillon Fouré, Délégué du Commandant Militaire,

